



Collège : la suppression de la technologie en sixième bouleverse les profs et les programmes

Sans crier gare, l'Éducation nationale a annoncé par voie de presse que l'enseignement des sciences et technologie ne figurerait plus sur l'emploi du temps des plus jeunes collégiens. Une décision brutale qui interroge.

Par Elsa Gambin

Réservé aux abonnés

Partage

LinkedIn

Facebook

Twitter

Envoyer par email

Copier le lien

« C'est encore une décision qu'on a apprise un matin au réveil en regardant les infos sur notre téléphone. On n'a eu aucune information officielle, prévenus après tout le monde, comme toujours. Le mépris habituel. » Enseignant de technologie depuis dix-huit ans et syndiqué au Snes-FSU, Christophe Lucas s'est retrouvé, faute de documents officiels, à présenter le programme de « techno » aux futurs élèves de sixième lors des journées portes ouvertes de son collège, alors que le ministère avait indiqué quelques semaines auparavant une suppression de la matière pour la rentrée prochaine.... sans en avoir parlé au préalable avec les principaux concernés. En classe de sixième, selon les établissements, la technologie oscille entre 1 heure, 1 h 30 et 2 heures par semaine. Cette annonce brutale bouleverse les programmes, comme les personnels. « Les sciences et technologie au cycle 3 permettent aux élèves de comprendre le monde qui les entoure pour former des citoyens éclairés, indique dans son compte rendu l'Association nationale pour l'enseignement de la technologie (Assetec), après une réunion au ministère le 28 février dernier. Le signal envoyé aux familles, c'est que la voie technologique est sur le déclin [...] Il ne faut pas réduire la technologie à l'enseignement de l'informatique et à la programmation de robots. Elle doit être centrée sur l'objet et les compétences manuelles. » L'Assetec, et d'autres associations, avaient d'ailleurs lancé une pétition dès janvier, qui compte aujourd'hui près de quarante mille signatures.

Du côté du gouvernement, on évoque une future « revalorisation » de l'enseignement de la technologie au cycle 4 (5 e e et 3 e e), ainsi qu'une formation diplômante pour les professeurs de technologie. Sans plus de détails pour le moment. Mais alors, pourquoi supprimer ces heures en première année de collège ? Il s'agit de les remplacer par des heures « de soutien ou d'approfondissement » en français et mathématiques, explique le ministère. Soutien qui pourra être encadré par des enseignants de toutes matières – dont ceux de technologie, afin de conserver des postes –, voire par des professeurs des écoles, ce qui fait également bondir les concernés.

Passage en force

Le Capes de technologie, gelé depuis plusieurs années, fait que de nombreux postes sont occupés par des contractuels : pour Gwénaél Le Paih, secrétaire général adjoint du Snes-FSU, « le ministère exploite cet état de fait. Comme beaucoup de non-titulaires



occupent ces postes, il fait de la technologie une variable d'ajustement. Il s'agit carrément de faire disparaître une matière en sixième, alors qu'elle existe par ailleurs en primaire. » Un changement qui se fait dans la précipitation, là où de telles modifications de programmes scolaires se font normalement sur deux années en moyenne : le temps au Conseil supérieur des programmes (CSP) de faire des propositions, que celles-ci soient restituées lors de consultations avec des enseignants, puis remodelées.

Ce passage en force n'augure donc rien de bon pour le secrétaire du plus gros syndicat d'enseignants. « C'est une attaque contre la discipline, une des dernières où les élèves "manipulent" concrètement. Or nous plaidons pour que les savoirs disciplinaires soient perçus comme des éléments d'une culture commune. L'approche linéaire des savoirs fondamentaux par le ministère va à l'opposé de ce que l'on prône. »

Pour les enseignants titulaires comme Léopold, professeur de technologie dans l'académie de Créteil, le coup est rude. « On le prend comme un couperet. Il n'y a aucune justification. On est laissé dans le flou total. C'est du bricolage. Ça joue sur l'ambiance et le moral de toute l'équipe » Même si les chefs d'établissements ont eu comme consigne d'éviter les suppressions de postes des titulaires, le message subliminal est selon lui limpide : « Cela revient à dire que la techno n'est pas une matière pertinente. Ça laisse une porte ouverte pour supprimer à l'avenir des matières considérées comme "non essentielles". Demain, quoi ? La musique ? Les arts plastiques ? » Pour le professeur, il s'agit ni plus ni moins d'économie de postes, une coupe budgétaire à peine déguisée. En plus des vacataires, nombre d'enseignants de technologie sont proches de la retraite. « Ils résolvent ce problème de vivier de profs de techno par la manière forte, s'agace Christophe Lucas. Comme c'est l'une des matières les plus déficitaires en titulaires, on vient par là faire sauter un certain nombre d'équivalents temps plein. »

Certains vont jeter l'éponge à la fin de l'année scolaire, comme Sylvain, contractuel depuis quatre ans en physique-chimie et technologie. Une annonce « surréaliste », qui a conforté l'enseignant dans sa décision. « Je n'ai pas du tout envie de boucher les trous, d'encadrer ces "heures de soutien" qui sortent de nulle part, ou des mini-stages qui seront éventuellement proposés aux cinquièmes. Mon poste va sauter, alors je prépare ma sortie avant. »

Des inégalités qui se creusent

Au-delà des problèmes de postes, les enseignants s'inquiètent pour les futurs collégiens, l'heure et demie de technologie en sixième étant bien souvent la première porte d'entrée vers l'accès aux compétences numériques. « J'ai noté au fil des années qu'environ 80 % de mes élèves de sixième n'ont jamais utilisé un PC. Ils ne maîtrisent rien, on apprend clic gauche clic droit, le traitement de texte, se servir de Pronote... J'y passe une bonne partie de mon premier semestre », constate Léopold. Même son de cloche pour Christophe Lucas : « Avoir de meilleures "bases" ne doit pas se faire au détriment d'autres disciplines. Supprimer 1 heure d'enseignement scientifique pour ces "bases" de français et de maths, quelle logique ? »

À six mois de la rentrée, vacances d'été comprises, les nouveaux programmes de sixième ne sont pas faits. La « revalorisation » de la technologie sur les niveaux 5 e et 3 e , prévue pour la rentrée 2024, non plus. Alors les équipes de direction tâtonnent, et parent au plus pressé pour septembre. Dans le collège de Christophe, il a fallu repenser ces heures perdues. En supprimant des heures de demi-groupes en histoire-géographie et français, son chef d'établissement a réussi « à trouver 9h pour garder les profs de techno. C'est dingue, on est en train de préparer une rentrée avec des textes non respectés ». Gwénaél Le Paih, du Snes-FSU, s'inquiète plus largement de la réforme du collège. « Elle va se faire par petits morceaux, avec des bouts d'expérimentations ici et là. Rien qu'en janvier, quatre circulaires sont tombées. Ça vient s'accumuler. Tout ça va



continuer à creuser les inégalités. En ce sens, la suppression de la techno est très emblématique. » Ce jeudi 16 mars, le texte réglementaire sur la disparition de cette heure de technologie de sixième va être présenté au Conseil supérieur de l'éducation (CSE), composé de syndicats, d'associations et de parents. Nul doute que cette instance consultative se positionnera contre cet arbitrage. « Mais le ministère, comme à son habitude, passera en force », anticipe le Snes-FSU.

À lire aussi :

Réforme du lycée professionnel : qui sortira gagnant, les élèves ou les entreprises ?

